

RAPPEL AUX CAVALIERS :

CONCERNANT L'USAGE DE LA CARRIERE

- Afin de pouvoir utiliser la carrière il est **INDISPENSABLE** d'être à jour de votre cotisation A.S.L.H et d'assurance cheval.
- Le port du casque est **OBLIGATOIRE.**
- Les crottins doivent **TOUJOURS** être ramassés (une pelle est à votre disposition ainsi qu'une poubelle.)
- La porte de la carrière doit être **FERMEE** pendant l'utilisation et après votre départ.
- Le matériel mis à disposition (barres d'obstacle, chandeliers) **doit être rangé après chaque utilisation au centre de la carrière** afin que cela ne gêne pas la piste pour les cavaliers suivants.
- **Ne pas mettre les barres et chandeliers à l'extérieur de la carrière !!!**
- **le cavalier qui prête son cheval est responsable en cas d'accident**

Merci de respecter ces quelques règles de sécurité et de civisme afin que l'utilisation la carrière soit un plaisir pour tous les cavaliers.